Envoyé en préfecture le 06/07/2017

Reçu en préfecture le 06/07/2017

Affiché le

ID: 033-253306310-20170703-2017_02_020-DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

Nbre de membres en exercice: 17

Nbre de membres présents : 9 Nbre de suffrages exprimés : 9 Votes: Pour: 9

Contre:
Abstention:

L'an deux mille dix sept, le trois juillet

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame GOT en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation: 21 juin 2017

<u>Etaient Présents</u>: Mmes De ROFFIGNAC- GOT - GUILLEN- PIASECKI- MM. DELAUNAY - FEDIEU - GIRARD - LORIAUD - PLISSON.

Délibération N°2017-02-020: Élection de la Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ; Vu les statuts du SMIDDEST et notamment l'article 7.5 ;

Il est décidé, à l'unanimité:

Article unique. d'élire Madame Françoise de Roffignac Présidente du Syndicat.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 3 juillet 2017

La Présidente

Françoise de Roffignac